



ACTU

3 QUESTIONS À...

JEAN-GUY PERRIÈRE

## « NOUS INVESTISSONS PRUDEMMENT, MAIS NOUS INVESTISSONS ! »

### LE BUDGET VIENT D'ÊTRE VOTÉ, QUELLES SONT LES GRANDES ORIENTATIONS POUR 2018 ?

« On reste dans l'incertitude absolue quant à l'avenir de nos recettes : on sait que la taxe d'habitation, qui représente à Arès 60% du montant total de la fiscalité directe, sera fortement touchée. En revanche, nous n'avons toujours pas de garanties sur les modalités de compensation. Nous sommes donc obligés de rester prudents, notamment en matière d'emprunts. En effet, l'endettement de la commune est calculé sur la base de ses ressources : si ces dernières chutent, le niveau d'endettement s'accroît d'autant, et il n'est pas imaginable de mettre la collectivité en faillite. »

### QUELS TRAVAUX OCCUPERONT LE DEVANT DE LA SCÈNE CETTE ANNÉE ?

« Nous venons de voter malgré tout, et sans emprunts, 2 millions d'euros d'investissements. Nous avons abandonné le projet de médiathèque dans le bâtiment Perchicot suite au diagnostic réalisé qui a montré qu'une réhabilitation serait plus onéreuse qu'une construction. Nous allons céder ce bâtiment à l'intercommunalité, qui y réalisera le projet initial à vocation économique : un espace de co-working ou une pépinière d'entreprises. Mais nous n'abandonnons pas l'idée de la médiathèque qui devrait sortir de terre non loin des équipements scolaires et sportifs. Les travaux démarreront en 2018. Également au programme : la poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments municipaux, la sécurisation des écoles, la réhabilitation des Lugées, ainsi

qu'un autre chantier d'envergure : la restructuration du club nautique. Nous prévoyons enfin une enveloppe de 300 000 euros pour la voirie, avec, en ligne de mire, le traitement d'un nouveau point névralgique de la commune : le boulevard Javal, qui conduit au centre médico chirurgical. »

### ARÈS TIRERA-T-ELLE SON ÉPINGLE DU JEU DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?

« Aujourd'hui la commune doit s'inscrire dans la logique de la Communauté d'Agglomération, qui intègre sans cesse de nouvelles compétences, notamment en matière de transport et de déplacement. De même, il est urgent de réfléchir au devenir des zones d'activité\* : à Arès, un doublement de la surface est prévu. Emploi et dynamique économique sont en jeu pour les 10 prochaines années. »

\* NDLR : qui ont basculé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans le champ intercommunal.



## FOCUS SUR LES TRAVAUX

### UN NOUVEAU CHEMINEMENT DOUX POUR L'ÉTÉ

Situé entre le cimetière et le chemin des Lapins, il permettra de rejoindre le port ostréicole et la réserve naturelle en toute sécurité. Ce cheminement est l'ultime tronçon qui connectera le centre et le port en passant par le chemin des Lapins, des Douaniers et l'avenue de la Plage. Encore un engagement tenu.

### UN DÉSHERBEUR REJOINT LES ATELIERS

Pleinement engagée dans la démarche « zéro phyto », la commune a acheté un petit engin auto-porté, équipé de brosses métalliques, pour débarrasser caniveaux et trottoirs de leurs mauvaises herbes. Exit les produits chimiques ! Un investissement de **11 000 €**.

### REMISE AUX NORMES DES SANITAIRES DE L'ESPLANADE DARTIGUELONGUE

L'objectif est de remplacer la structure en place par un ensemble sanitaire automatique pour la saison (coût : 70 000 €).

## ZOOM SUR

### ARÈS : TERRE DE TRÉSORS

Le geocaching fait son entrée en force à Arès. Ce loisir consiste à recourir au géopositionnement par satellite pour partir sur les traces d'un « trésor » à travers le monde. La commune rejoint les 200 parcours répertoriés de la Région, avec son partenaire Terra Aventura, geocaching de la Nouvelle-Aquitaine.

Une façon originale de (re)découvrir la commune, GPS au poing : avec ou sans enfants, seul ou à plusieurs, comptez une journée pour retrouver un trésor qui vous guidera à travers les lieux insolites et emblématiques de la commune. Lancement de la saison en Gironde les 9 et 10 juin.

Infos et renseignements : Office de Tourisme d'Arès – 05 56 60 18 07 [www.terra-aventura.fr](http://www.terra-aventura.fr)

### LE CENTRE AÉRÉ EN EXPÉDITION

C'était une première : 15 enfants du centre aéré, de 9 à 12 ans, ont dévalé les pentes enneigées de Canillo en Andorre du 11 au 17 février. Grâce à ce partenariat privilégié qui permet de faire des échanges entre communes, les ados ont enchaîné cours de ski, piscine, construction d'igloo, patins sur glace, etc. Le match retour aura lieu du 22 au 25 mai : les petits andorrans découvriront les trésors du Bassin et glisseront, cette fois, sur les pentes de la Dune du Pyla...

La mairie porte avec enthousiasme cette initiative qui permet à tous les enfants de partir, grâce à un tarif symbolique fixé selon le quotient familial (150 à 500 €). Ce prix comprend l'hébergement, la pension complète, les cours, les remontées mécaniques et les activités. L'entente entre les communes offre ces conditions exceptionnelles, tandis que la mairie prend à sa charge la totalité du transport et de l'encadrement.

## ÇA S'EST PASSÉ



« Terre Bestiaire », l'exposition de Christian Pradier s'est dévoilée du 3 au 11 février au grand public, comme aux enfants des écoles élémentaire et maternelle qui se sont succédés du lundi au vendredi.



La compagnie « Barber shop » a enflammé la salle Brémontier samedi 24 mars, avec des artistes survoltés et un public conquis.

## À noter :

### les itinéraires culturels du PAIJ

Des parcours et ateliers artistiques pour les 11-17 ans, proposés les 16,17 et 18 avril, 26 mai, et 23 juin.

Renseignements et inscriptions :  
05 57 17 43 05.



## LOGEMENT

## UNE POLITIQUE D'HABITAT MAÎTRISÉE

Espace convoité, le Bassin d'Arcachon continue d'attirer de nouveaux habitants. Le rayonnement métropolitain accentue cette tendance, qui tend à faire grimper les prix de l'immobilier. Le territoire doit faire face à un effet ciseau entre une demande croissante de logements et la raréfaction du foncier. Pourtant, permettre à chacun de se loger dans un habitat digne et accessible est un enjeu majeur pour assurer la vitalité et l'avenir de la commune.

Le vieillissement de la population a été mis en évidence dans le rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2017. Arès doit fixer les jeunes et les familles, mais aussi accompagner les perspectives économiques (doublement de la zone artisanale, développement de nouvelles activités, etc.).

Le PLU prévoit 660 nouveaux logements d'ici 15 ans : 400 sont programmés en périphérie, 260 en densification des parties déjà urbanisées. Les 4 résidences en cours de réalisation, livrables en 2019, sont d'ailleurs toutes situées au centre, là où la densité est la plus forte. Une réponse aux exigences de la loi ALUR qui impose d'urbaniser les dents creuses en priorité, afin de limiter la consommation de l'espace. « Ces résidences n'auraient pu être autorisées ailleurs sur la commune. Et elles sont le fruit d'un long parcours de négociation avec les opérateurs. Les discussions ont aussi bien porté sur l'intégration paysagère que sur les types de logements [du T1 au T4] ou les services proposés : parking, abri vélo, type d'énergie employée, etc. » précise le premier édile, Jean-Guy Perrière.

**« Notre priorité est de loger tout le monde »**

Ces résidences sont une réponse à la nécessité d'offrir un habitat aux enfants du pays, à de jeunes foyers, mais aussi

à toute une frange de population âgée, qui n'a plus les moyens de rester ou d'entretenir sa propriété. Ces personnes recherchent des appartements plus adaptés à leurs besoins, avec des services de proximité. Quant aux familles elles viennent trouver ici qualité de vie et structures d'accueil pour l'enfance. « Notre priorité est de loger tout le monde. Ces résidences restent des opérations de petite ampleur : moins d'une vingtaine de logements en moyenne. C'est la raison pour laquelle nous avons inscrit au PLU une zone d'urbanisation future, aménageable en 3 tranches sur 8 à 10 ans. Il y aura donc un gros travail en amont, car il est plus facile d'imposer des choses aux opérateurs sur ce type de programmes et je souhaite un produit mixte : des lots à construire, un quota de logements en accession abordable et du locatif aidé. »

Le PLU a ainsi défini des zones à urbaniser, qui, à terme, devraient permettre de créer de l'offre de logements. Dans le même temps, **ce document réduit de 50%** (par rapport à l'ancien) **la surface de ces zones d'urbanisation future** : expression d'une gestion optimisée de l'espace, au service de la qualité de vie et de l'environnement. **Les sites naturels et forestiers constituent encore 90% de la surface de la commune.**




### LE LOGEMENT SUR LA COMMUNE

 **1/3**  
de résidences secondaires.

 **55%**  
de maisons individuelles.

 **5%**  
de logements locatifs.

 **150**  
logements sociaux.

 **154**  
nouveaux habitants par an en moyenne.

### 4 PROJETS PRIVÉS EN COURS

- > 29 rue du Général de Gaulle : **25 logements**
- > 16 rue du Général de Gaulle : **21 logements**
- > Avenue Pauilhac : **16 logements**
- > Avenue de la Gare : **8 logements**



**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :**  
La **COBAN** vous accompagne, avec son partenaire le **CREAQ**, pour établir gratuitement un projet personnalisé.  
[www.ecoban.fr](http://www.ecoban.fr)  
05 57 95 09 60

## SPARTINES SOUS CONTRÔLE

Arès est l'une des communes du Bassin les plus touchées par la spartine anglaise, espèce invasive qui colonise la partie haute des vasières et accélère l'envasement. La commune a donc été désignée comme l'un des 3 sites prioritaires d'intervention du SIBA. Pendant 2 semaines, début février, une pelle à chenille avec godet à griffes est venue traiter une dizaine d'hectares situés entre la jetée et les environs du Club Nautique. Un secteur stratégique compte tenu de sa fréquentation et des activités recensées. La frappe est chirurgicale et sans incidence pour l'environnement : le godet permet de ne traiter que les surfaces envahies – des cercles de moins d'1 mètre de diamètre – sans toucher au milieu vaseux situé autour. Une fois retournée, la spartine recouverte de sable, privée d'oxygène et de lumière, finit par se décomposer. L'autre intérêt de cette méthode est de ne pas avoir à évacuer les pieds de la plante. Plus rapide, elle permet aussi de s'attaquer à une surface plus large : au total 90 hectares seront traités à Arès sur plusieurs années. S'il n'existe aucun moyen d'éradiquer complètement la spartine anglaise, la technique mécanique permet au moins d'endiguer sa prolifération.



LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR LA MAÎTRISE DES SPARTINES ANGLAISES EST DISPONIBLE POUR TOUS : [WWW.SIBA-BASSIN-ARCACHON.FR](http://WWW.SIBA-BASSIN-ARCACHON.FR)

## ÉVÉNEMENTS

### TRAGI-COMÉDIE



#### LE SECRET DE CAPUCINE

Laurence Ruatti fait vibrer son public sur le tempo des 17 personnages qu'elle incarne seule sur scène. Fraîcheur et regard décalé sur un sujet ancestral mais toujours tabou...

**VENDREDI 4 MAI**  
**21H - SALLE BRÉMONTIER**

Tarif normal : 12 € - réduit : 6 € –  
spectacle à partir de 12 ans

### CONCERT



#### ORCHESTRE UNISSON

30 musiciens et une centaine de choristes investiront la salle Brémontier pour un concert événement. Le comédien Emanuele Giorgi (Plus belle la vie) déclamera « Pierre et le Loup », le conte musical de Prokofiev. En 2<sup>e</sup> partie, le public applaudira un mélange de pièces pour orchestre (Rossini, Bartók) et de pièces avec chœur (Theodorakis).

**SAMEDI 9 JUIN**  
**21H - SALLE BRÉMONTIER**

Tarif normal : 15 € - réduit : 8 € –  
tout public. Réservation conseillée

### CONCERT



#### LES ESCAPADES MUSICALES

**JEUDI 5 JUILLET**  
**20H30 - SALLE BRÉMONTIER**

Ensemble vocal Michel Piquemal,  
*Petite Messe Solennelle (Rossini)*.  
Tarifs et renseignements :  
[www.lesescapadesmusicales.com](http://www.lesescapadesmusicales.com)

### SALON DU LIVRE

Organisée en partenariat avec les éditions Vents Salés de Patrick Olaya, la 5<sup>e</sup> édition de ce salon littéraire réunira une vingtaine d'auteurs inspirés ou bercés par le Bassin.

Rencontres, lectures théâtralisées, débats, rythmeront ces deux jours au cours desquels plus de 1 000 personnes sont attendues.

#### LES PAGES DU BASSIN

**SAMEDI 26 MAI : 15H-21H**  
**DIMANCHE 27 MAI : 10H-18H**  
**SALLE BRÉMONTIER**

Entrée libre – tout public – restauration sur place

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Du bon son et un apéritif dansant, quoi de mieux pour célébrer l'été ?

**JEUDI 21 JUIN**  
**18H30 - JETÉE D'ARÈS**

**INFOS ÉVÉNEMENTS :**  
**MAIRIE ☎ 05 56 03 93 03**  
**WWW.VILLE-ARES.FR**

 **RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ CULTURELLE DE LA VILLE SUR**  
**WWW.FACEBOOK.COM/ARESCLTURE**

### 13 JUILLET

Arès fait sa révolution : départ à 22h du défilé des sans-culottes (place de l'Église) pour rejoindre les animations de la jetée.

**21H - JETÉE D'ARÈS**  
**22H - DÉFILÉ**  
**23H - FEU D'ARTIFICE**

### ET SI VOUS CO-VOITURIEZ ?

Des difficultés à vous déplacer ? Une place disponible dans votre véhicule ? La mairie se charge de faire le lien entre les personnes pour favoriser le co-voiturage à l'occasion de ces événements. Une passerelle solidaire, écologique et économique vers vos rendez-vous culturels !

**Contact : service communication**  
**05 56 03 93 03**